

## **Validation des accords par referendum : une logique dangereuse et contreproductive**

**Sortie on ne sait d'où et discutée nulle part, l'idée d'inscrire dans la loi une nouvelle condition de validité des accords d'entreprise a été introduite dans le débat public par la ministre du Travail.**

L'UNSA avait cru comprendre que la réforme du Code du Travail envisagée par le gouvernement se justifiait par une recherche de meilleure lisibilité et de plus grande simplicité. Or, en matière de validation des accords, c'est précisément ce qu'avait réussi à faire la loi du 20 août 2008 en instaurant enfin des règles uniques, claires et opérationnelles.

Le dialogue social s'en est trouvé conforté, et singulièrement dans l'entreprise: la propension des organisations syndicales à signer s'y situe dans une fourchette allant de 84 % pour la plus « réticente » à 94 % pour la plus « allante » !

Mais, quand on a réussi à faire simple, pourquoi ne pas revenir au compliqué ? C'est ce à quoi aboutirait l'introduction d'un processus de validation des accords spécifique à l'entreprise, particulièrement lourd de surcroît. Que cela puisse transformer les entreprises en centres de référendums réguliers et peut-être de division potentielle profonde et durable des personnels, tant pis pour les dégâts collatéraux...

L'UNSA ne partage pas cette conception. L'entreprise est d'abord un lieu de travail dont l'efficacité repose sur la cohésion de la communauté de travail. C'est pourquoi doit y régner la démocratie sociale. Le dialogue ne peut s'y épanouir sans partenaires confortés dans leur rôle de représentation. Introduire le référendum comme une forme d'opposition à la démocratie représentative relèverait d'une logique dangereuse et contreproductive. Elle n'irait ni dans le sens des intérêts des salariés, ni dans celui des entreprises.

Pour l'UNSA, il faut renforcer et non affaiblir l'esprit de la loi d'août 2008 :

- un dialogue social basé sur des règles stables, claires et opérationnelles ;
- des interlocuteurs mis en responsabilité car soumis aux exigences de la démocratie représentative, donnant aux salariés, à l'issue de chaque cycle électoral, le pouvoir de les conforter ou de les sanctionner.

## ***Au Bureau National du 27 & 28 Janvier 2016 : développement et affiliations***

**Dans tous les secteurs professionnels, l'UNSA se développe.**

### **UNSA Banques & Assurances (pôle 2) :**

American Express - Rueil-Malmaison (92), BNP Personnel Finance - Levallois-Perret (92)

### **UNSA Commerce et Services (pôle 3) :**

Restauration : Ansamble Restauration - Vannes (56) ;

Commerce : Dufry France SA - Nice (05) ; Quincaillerie Sétin - Marlot (27) ; Carrefour Supply - Crépy-en-Valois (60) ; Computacenter - Roissy-en-France (95) ;

Informatique : SCC SA - Nanterre (93),

Distribution de matériaux de constructions : DMTP - Le Blanc Mesnil (93),

### **UNSA Télécom (pôle 4) :** Société Protelco (groupe Free) - Paris 8ème

### **UNSA spectacle & Communication (pôle 4) :**

Publicité : Cadeaux naissance - Colombes (92)

Animation : EPCC Centre Pompidou - Metz (57)

### **Union Fédérale de l'Industrie & la Construction UFIC-UNSA (pôle 5) :**

Agroalimentaire : Senagral - Jouy (89)

Métallurgie : TIB - Brezolles (28), Caterpillar France - Grenoble (38), Bodycote - Saint-Priest (69), Sanofi Pasteur MSD Corporate - Lyon (69), Sferis - Paris 10ème, Snecma Montereau - Montereau-sur-le-Jard (77), Nouvelle société d'ascenseur (NSA) - Saint-Benoît (86)

Bureaux d'étude techniques : ASI - Saint-Herblain (44), Proservia - Carquefou (44), Carso LSEHL - Vénissieux (69), Altedia - Paris 15ème, Consort France - Paris 8ème, CSC - Neuilly sur Seine (92), UES Experis-IT - Neuilly sur Seine (92), Adnéom Technologie - Levallois-Perret (92)

### **FESSAD - UNSA (pôle 6) :** OPH Courbevoie Habitat - Courbevoie (92)

### **UNSA Transport (pôle 7) :**

Transport logistique : Transports Désert - La Guerche de Bretagne (35), Samat Ouest - Prinquiau (44), Girault Lor (Groupe Charles Andres) - Montereau Fault Yonne (77), JEP - Morangis (91), Toutadom (Groupe Stars Services) - Épinay sur Seine (93), Proval Environnement Le Bourget - Le Bourget (93), Temis HBJO - Villejuif (94)

Transport de personnes : Sti Allier (RATP Dev) - Avermes (03), Vectalia Sophia Antipolis - Antibes (06), Kéolis Pays d'Aix - Aix-en Provence (13), STGA Agir - Angoulême (16), TCAR - Rouen (76), N4 Mobilités (Groupe Transdev) - Roissy-en Brie (77)

### **UNSA Santé & Sociaux (pôle 8) :** Groupe Hospitalier Sélestat-Obernai - Sélestat (67)

**UNSA Territoriaux (pôle 8) :** OPH Brive Habitat - Brive la Gaillarde (19) ; Union régionale UNSA Territoriaux Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), Syndicat UNSA Territoriaux Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté - Dijon (21), Syndicat UNSA Territoriaux Grand-Béziers (34), Syndicat UNSA Territoriaux Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes - Lyon (69), Syndicat UNSA Territoriaux Métropole Grand-Paris (75)

Le syndicat des agents de maîtrise de l'OPAC du Rhône - Maitror UNSA (OSA 190) a intégré l'UNSA Territoriaux (OSA 550) sous le nom : UNSA Habitat 69.

**UNSA Finances & Industrie (pôle 8) :** Direccte Grand-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) - Metz (57)

# Résultats des élections professionnelles

## Banques & Assurances :

Au sein de la compagnie Télé Assurance GMF (716 salariés), l'UNSA obtient 49,5% des suffrages soit une progression de 2,3 points.

### **Plusieurs résultats au sein du Groupe BPCE :**

Lors de l'élection du CE de la Banque populaire du Massif central à Clermont-Ferrand (63), l'UNSA pour sa première participation dans cette banque de 843 salariés, obtient 114 voix (25%) arrivant juste derrière la CGT (30,3%, baisse de 6 points) et derrière la CFDT (44,7%, baisse de près de 5 points). FO (14,3% en 2012) n'est plus représentative.

Caisse d'épargne Aquitaine-Poitou-Charente (2.781 salariés), l'UNSA reste de loin le 1er syndicat et obtient 41,9% des voix (baisse de 3 points). Sud obtient 17,8% (baisse de 4 points), la CGC obtient 12,1. La CFDT (4%), la CGT (2%) FO (0,5%) et la CFTC (0,1%) ne sont plus représentatives. Divers syndicats locaux obtiennent un total de 21,7%.

Caisse d'épargne Côte d'Azur (1.671 salariés), l'UNSA obtient 29,8% des voix (baisse d'1,5 point). FO (42,3%) et la CGC (16,7%) progressent. Sud (7,1%), CGT (2,9%), CFDT (2%) et CFTC (0,5%) ne sont plus représentatives.

### **Plusieurs résultats au sein du groupe Crédit Mutuel :**

Au Crédit Mutuel Île-de-France (1.735 salariés) l'UNSA obtient 17,15% des voix (en baisse de 4 points).

Au Crédit Mutuel Sud-est (1.268 salariés) à Lyon (69), l'UNSA obtient 23,44% (progression de 3,8 points).

Au Crédit Mutuel de Strasbourg : lors du renouvellement du CE de « Strasbourg 1 » (1.638 salariés), l'UNSA obtient 9,91%, la progression de près de 2 points ne permet pas de gagner la représentativité pour 1 voix !

Pour le CE « Strasbourg 2 » (4.689 salariés), l'UNSA obtient 19,34% des voix, soit une progression de près de 3 points.

## Industrie :

Lors du renouvellement du CE de l'entreprise Sénagral (Industrie agroalimentaire – 478 salariés) de Jouy (89), l'UNSA confirme sa place de leader avec 57,6% (234 voix – 3 sièges) progressant de 4 points. La CFDT obtient 32,5% des voix (2sièges) et la CGC 9,9% (1 siège). La CGT (9,9% en 2012) n'existe plus dans l'entreprise.

Lors du renouvellement du CE de l'entreprise Valeo EEM de Créteil (94) employant 384 salariés, l'UNSA obtient 27,1% des voix, la CGC 72,9%. Les autres syndicats n'existent plus dans l'entreprise.

Lors de l'élection de la DUP de l'entreprise SM France employant 72 salariés à Rochefort-sur-Mer (17), l'UNSA devient représentative avec 32,8% des voix et obtient 2 sièges. La CGT obtient 60,9% (2 sièges). FO avec 6,3% des voix n'est plus représentative et n'a plus d'élu.

Dans l'entreprise Amalis (Blyes – 01), filiale de groupe Areva de plus de 660 salariés, l'UNSA obtient 18,5% et 1 élu, en progression (+1,5 point) et arrive en 3ème position, derrière la CGT (26,5%, progression de 4,5 points), la CFTC (22,8%, progression de 6 points), mais devant FO (11,7% en baisse de 5 points), la CGC (11,7% progression de 3,5 points). A noter que la CFDT (8,7%) chute lourdement de plus de 11 points et n'est plus représentative.

Chez Acome, société de métallurgie de plus de 1.060 salariés en région parisienne et en Normandie, l'UNSA obtient 65,6% des voix (soit 475 voix – 6 sièges) confirmant sa première place en progressant de près de 10 points. La CGT obtient 27,1% (2 sièges), baisse de 9 points. FO (7,3%) n'est plus représentative.

Lors du renouvellement des CE au sein de l'entreprise Univar SAS (industrie chimique) regroupant 386 salariés sur deux sites : Fontenay-sous-Bois (94) et Genay (69), pour sa première participation, l'UNSA arrive en deuxième position avec 23,0% des voix derrière FO (29,2%) devant la CGC (21,8%) et la CFDT (17,9%). La CGT (8,1%) n'est plus représentative. L'UNSA remporte la totalité des sièges du CE de Genay.

Lors de l'élection au CE dans la société Le Maréchal Célestin LMC à Valognes (50), société filiale d'AREVA de 101 salariés, l'UNSA devient majoritaire avec 67,2% des voix, devançant FO (32,8%)

Élection du CE au sein de l'entreprise Amcor Flexibles Extrusion (Papier carton) regroupant 110 salariés sur le site de Dax (40), l'UNSA obtient 27,6% et un élu au CE La CGT est le seul autre syndicat de l'entreprise avec 72,4%.

### ***La formation professionnelle a son université***

**Les 27, 28 et 29 janvier l'université d'hiver 2016 de la formation professionnelle a eu lieu à Biarritz et l'UNSA était présente.**

Cet évènement qui a lieu tous les deux ans est organisé par Centre Inffo. Pendant trois jours, tous les acteurs importants de la formation dans notre pays se réunissent pour discuter, échanger, réfléchir ensemble à l'avenir de la formation et à son efficacité envers les actifs. Pas moins de 750 participants ont animé des ateliers thématiques et différentes tables rondes.

L'UNSA a participé à différents travaux et, par ses interventions, a essayé de remettre les plus faibles et les plus éloignés de l'emploi au cœur de la réflexion des nouveaux dispositifs créés par la loi du 5 mars 2014, le Compte personnel de formation (CPF) et surtout le Conseil en évolution professionnelle (CEP) qui est pour l'UNSA la pierre angulaire de cette réforme.

## ***Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière : pas à pas sur PPCR***

**Dans le cadre du protocole PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations), seules les grilles types ont fait l'objet de négociations.**

Aussi, lorsqu'au mois de janvier, l'UNSA Fonction Publique a pris connaissance des nouvelles grilles de la filière paramédicale, elle a marqué sa déception et a formulé plusieurs remarques qui ont conduit à une nouvelle proposition, présentée lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière du 28 janvier. Sans répondre à toutes nos demandes, elle marque toutefois une progression vers une reconnaissance de la filière paramédicale comme faisant partie des corps de la fonction publique de catégorie A à part entière.

Ainsi, les infirmiers spécialisés pourront être rémunérés au même indice que celui des attachés (Indice brut 821 et majoré 673). Les cadres de santé verront également leurs grilles progresser (indice brut 830 et majoré 680) comme les cadres supérieurs de santé (indice brut 940 et majoré 764).

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'UNSA, fidèle à sa politique d'avancées pas à pas, s'est abstenue lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, permettant à des milliers d'agents de la Fonction Publique Hospitalière de voir leurs perspectives de carrière s'améliorer.

### ***Une rencontre UNSA – DGB à Strasbourg***

**Vendredi 29 janvier, la première session d'un projet commun entre le groupe jeunes de l'UNSA Alsace (nouvellement devenu UNSA ACAL), et les jeunes du syndicat allemand DGB de la région du Bade Wurtemberg s'est tenue à Strasbourg.**

Une quinzaine de jeunes syndicalistes français et allemands se sont ainsi retrouvés à la maison des syndicats de Strasbourg, en présence d'Emilie Trigo, secrétaire nationale de l'UNSA et de Rudiger Stein, représentant du syndicat allemand DGB de la région Vorder und Südpfalz (Palatinat, région de Ludwigshafen).

A cette occasion, une présentation croisée a été faite des modes de fonctionnement du dialogue social en France et en Allemagne, ainsi qu'une description des deux syndicats, UNSA et DGB. Cumulant le double intérêt de l'engagement européen et de la participation des jeunes dans le monde syndical, cette première rencontre fut un succès et un prochain rendez-vous a déjà été fixé, en Allemagne cette fois, le 17 juin prochain.

## **Initiative sur l'avenir du travail :**

### **réunion de la Commission 144 de l'OIT**

**Comme annoncée lors de la 104<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail (CIT) par le directeur général du Bureau International du Travail, Guy Rider, une initiative du centenaire sur l'avenir du travail a été lancée à l'horizon 2019.**

Dans ce cadre, la contribution française à cette première phase a démarré et devrait se conclure par la réalisation d'un rapport de synthèse fin 2016. Cette réflexion est menée dans le cadre de la commission consultative tripartite pour l'OIT dite « Commission 144 » qui réunit des représentants français des travailleurs, des employeurs et des gouvernements.

Dans ce cadre, ont jusqu'à maintenant été auditionnés Xavier Tombeau, directeur principal à l'OFCCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques), Jean-Claude Javillier, professeur émérite de droit à l'université Panthéon-Assas, Anne Saint-Martin, économiste à la direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'OCDE, Bernard Stiegler, philosophe, et Vincent Mandinaud de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail).

Une réunion de travail s'est tenue le 27 janvier dernier, en présence d'Emilie Trigo, secrétaire nationale de l'UNSA, afin de faire un premier bilan de ces auditions et d'envisager la suite des travaux à mener. Un premier texte a été rédigé, ébauche de ce que pourra être la contribution française concernant l'initiative du centenaire sur l'avenir du travail lancée par Guy Rider, directeur général du BIT.

L'année 2016 sera ainsi, elle aussi, l'occasion de rencontres et d'auditions afin de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs mois déjà.